



Édition : Février 2026

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

OBJECTIFS

La prestation s'adresse aux candidats souhaitant, par la voie de la VAE, valider un des diplômes professionnels proposés par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt : du CAP au BTS Agricole et aussi les Certificats de Spécialisation.

LES SECTEURS D'ACTIVITE POSSIBLES

Les secteurs d'activité dans lesquels sont la production agricole, et aussi :

- L'agroalimentaire ;
- Les travaux paysagers ;
- La protection et la gestion de l'environnement ;
- La gestion des ressources naturelles ;
- Les activités hippiques ;
- La commercialisation des produits agricoles ;
- Les services en milieu rural.

Les différentes options et spécialités de ces diplômes et certificats sont consultables sur : <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire>

PUBLIC ELIGIBLE A LA VAE

Avoir une expérience significative (expérience professionnelle, sociale ou bénévole) en lien avec le diplôme envisagé permet de prétendre à la validation des acquis de l'expérience.

Avoir obtenu la recevabilité par la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt).

ETAPES D'UN PARCOURS A LA VAE

- Clarification du projet et choix de la certification en fonction des compétences acquises,
- Dépôt de la demande de recevabilité (livret 1) auprès de la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt),
- Si la recevabilité est acquise, constitution du dossier de validation (livret 2) consistant à décrire les activités réalisées, l'environnement de travail, les compétences mobilisées en corrélation avec le contenu du référentiel de formation,
- Réalisation de l'entretien afin de vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences requises par les référentiels de formation.

A titre informatif, la durée moyenne de l'ensemble de la procédure peut prendre une année.

Identification de la formation

VAE

Du CAP au BTS Agricole et aussi les Certificats de Spécialisation

Durée :

10 à 24h d'accompagnement
(à définir avec le candidat)

Indicateurs de performance

10 dossiers suivis en 2025

Validation totale : En attente

Validation partielle : 40%

Taux de satisfaction : 97%

Référents

Référents VAE

Evelyne POTHIN

Karen GRONDIN

Stéphane MOULIN

Léo CRESCENCE

Cynthia RANGGEH

Denis AMICE

Référente handicap

Véronique M'GOURI

ACCOMPAGNEMENT DANS LA DEMARCHE

Trois étapes principales ont été identifiées :

- Identification des procédures de la VAE, des attendus du dossier, du référentiel du diplôme,
- Analyse de l'expérience,
- Finalisation du dossier et préparation de l'entretien avec le jury.

Le suivi de l'élaboration du dossier se fait tout au long de l'accompagnement sous différentes modalités en fonction des besoins et des disponibilités du candidat.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Accompagnement en face à face, en distanciel (mail, échange téléphonique)
- Adaptation-s éventuelle-s à une situation de handicap,
- Centre de documentation et d'Information,
- Accès aux ressources pédagogiques.

VALIDATION

La présence du candidat est obligatoire lors du jury pour la présentation de son dossier de validation.

TARIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le prix de l'accompagnement dépend du nombre d'heures définies avec le référent VAE entre 10 et 24 heures.

Le coût est de 75 euros de l'heure.

FINANCEMENTS POSSIBLES

Les financements sont divers :

- VIVEA (pour les exploitants agricoles, les conjoints collaborateurs et les aidants familiaux cotisant pour le volet « Formation »),
- OPCO (OCAPIAT pour les salariés agricoles, etc.)
- CPF,
- France Travail,
- Autofinancement

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration sur place possible.

AVANTAGES DU CHOIX DE CETTE FORMATION

- Maintien d'une activité professionnelle pour les personnes concernées
- Un accompagnement local et personnalisé



**Centre de Formation
Professionnel
et de Promotion
Agricole**

Plus d'information

Accueil EPL
du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h00

Plus d'information sur la vie du centre

Internat sur demande
Resto-self sur demande
Parking
Accessibilité aux PSH

Contact

Standard : 0262 56 10 96

Adresse : 24 rue Raphaël BABET
97 480 Saint-Joseph

Plus d'information sur le financement

Statut : stagiaire de la formation
continue
Financement selon organisme
partenaire
VAE éligible au CPF

Nos réseaux

Site internet



facebook



Instagram



linkedin

